



Les 4 conseillers municipaux de la liste Ensemble Construisons Vieillevigne : Joël Phélippon, Sylvain Moulet, André Lebreton et Marie-Reine Langlois.

### Chers Vieillevignois(es),

nous sommes heureux de vous retrouver à travers ce premier numéro du journal Ré-Vieillevigignons-Nous porté par la liste **Ensemble Construisons Vieillevigne**.

Nous nous étions quittés brutalement il y a un an, presque jour pour jour, au soir du 1<sup>er</sup> tour des élections municipales avec un confinement et une année étrange qui a suivi.

Portée par Sylvain Moulet, notre liste a obtenu 42% de vos suffrages contre 58% pour la liste de Nelly Sorin.

La loi étant ainsi faite, nous ne sommes que 4 élus sur 27 à siéger au sein du conseil municipal.

Nous pensions qu'avec une liste alternative, Madame le maire aurait pris conscience de la nécessité pour la commune de travailler différemment ; c'est à dire : **ENSEMBLE**.

Mais les habitudes sont difficiles à

changer. Les décisions se prennent encore en petit comité, loin du conseil municipal.

La passivité, le manque de propositions innovantes et le mépris à l'égard de 42% de Vieillevignois nous attristent.

Alors **Ré-Vieillevigignons-Nous** et faisons vivre le débat public, contribuons à la réflexion de tout ce qui concerne Vieillevigne, son avenir, son développement.

**Ensemble Construisons Vieillevigne** s'est constituée en **association citoyenne** pour se consacrer à ce travail. Elle est ouverte à toutes et tous.

### SE PROJETER POUR VIEILLEVIGNE

Au-delà de ce suivi de l'actualité municipale, les enjeux sont forts.

Située en marge d'attraction des villes de Montaigu-Vendée et de Clisson, la commune manque de dynamisme

économique.

Mais notre commune est riche d'atouts et de potentiel, notamment à travers son tissu associatif. Il est donc indispensable d'imaginer un projet qui saura fédérer les énergies.

### VIEILLEVIGNE PLEINE DE RICHESSES

Ce journal souhaite également être un support pour vous faire découvrir celles et ceux qui nous consacrent une belle partie de leur vie.

Nous vous emmenons à la rencontre de Vieillevignois passionnés par leur association ou leur métier.

### DÉCOUVRIR NOTRE PATRIMOINE

Nous parlerons aussi d'Histoire de la commune : un moyen de diversifier nos connaissances, d'aiguiser notre curiosité sur des sujets culturels et ludiques. ■



**DOSSIER :**  
**Ecole de musique  
Mélodie**

PAGE 4



**URBANISME :**  
**De nouveaux lotissements  
à L'Hommetière**

PAGE 6



## RETOUR SUR UNE PREMIÈRE ANNÉE D'ÉLUS AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL DE VIEILLEVIGNE



### ELECTIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Les élections municipales se sont déroulées il y a déjà un an, mais le premier conseil municipal de ces nouveaux élus ne s'est réuni que le 28 mai 2020 en raison du contexte sanitaire. Lors de celui-ci, Madame Sorin était élue maire de Vieillevigne à l'unanimité, preuve d'ouverture des élus de la liste d'opposition Ensemble Construisons Vieillevigne lesquels votaient pour elle.

Sylvain Moulet lui proposait alors de compléter sa liste d'adjoints par un membre de l'équipe d'Ensemble Construisons Vieillevigne. Cela aurait ainsi traduit une volonté de travailler ensemble pour notre commune. D'autant plus qu'un discours prôné par Madame Sorin, le soir des élections devant les électeurs et les journalistes, laissait entrevoir une volonté de coopération.

Mais ce fut un « NON » catégorique de la part de Madame Sorin.

### UNE POLITIQUE D'UN ANCIEN TEMPS

Au fil des conseils municipaux, des délégations extra-communales ont été attribuées par Madame le maire mais à chaque fois au bénéfice de ses adjoints. C'est ainsi que l'on retrouve son premier adjoint dans 13 délégations, son 6<sup>ème</sup> adjoint dans 11 délégations, son 3<sup>ème</sup> dans 10, etc. etc.

Comment les adjoints de madame le maire peuvent-ils assurer correctement leur mission avec autant de cumuls ?

Pourquoi ne pas élargir et déléguer des responsabilités aux 18 autres conseillers municipaux (même à ceux de sa propre majorité) ?

### VOTE DES INDEMNITÉS DE FONCTIONS

Le 11 juin 2020, le conseil municipal était amené à voter les indemnités de fonctions de Madame le maire, ses adjoints et ses conseillers délégués (voir tableau page 3).

L'équipe d'Ensemble Construisons Vieillevigne ne conteste pas les indemnités perçues par les élus car ils endossent parfois une lourde charge de travail et des responsabilités. Pour autant, une augmentation aussi importante (+15%) a de quoi interpellé sachant que le taux d'inflation cumulé en France depuis le début du mandat précédent (2014) n'est que de 5,3% !

Une redistribution auprès de tous les élus était possible grâce à la baisse des propres indemnités de Madame le maire. C'est d'ailleurs le cas dans des communes proches comme La Planche, Monnières, Aigrefeuille (pour ne citer qu'elles) où tous les conseillers perçoivent un juste retour à la mesure de leur implication.

Enfin, la journée de travail n'étant pas extensible, les élus ne devraient être rémunérés que pour un seul mandat, comme pour le commun des mortels.



# VOTE DES INDEMNITÉS DE FONCTIONS



CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2020		MANDAT ACTUEL (DE 2020 À 2026)
Madame le maire		2 139,17 euros brut / mois (maximum légal autorisé)
1 <sup>er</sup> , 2 <sup>ème</sup> , 3 <sup>ème</sup> , 5 <sup>ème</sup> adjoint :		855,67 euros brut / mois / adjoint
4 <sup>ème</sup> , 6 <sup>ème</sup> , 7 <sup>ème</sup> , 8 <sup>ème</sup> adjoint :		622,30 euros brut / mois / adjoint
3 conseillers délégués :		311,15 euros brut / mois / conseiller
Les 15 autres conseillers municipaux :		0 euro

**+15%**  
d'augmentation  
par rapport  
au mandat  
précédent

auquel s'ajoute :

CONSEIL INTERCOMMUNAL CLISSON SÈVRE MAINE AGGLO		MANDAT ACTUEL (DE 2020 À 2026)
1 <sup>ère</sup> vice-présidente :		
Madame le maire de Vieillevigne :		852 euros brut / mois
3 conseillers communautaires		70 euros brut / mois / conseiller

et :

CONSEIL DÉPARTEMENTAL SUR LE CANTON DE CLISSON	
Madame le maire de Vieillevigne :	
2 470,95 euros brut / mois si assiduité respectée	

## LE SAVIEZ-VOUS ?

700

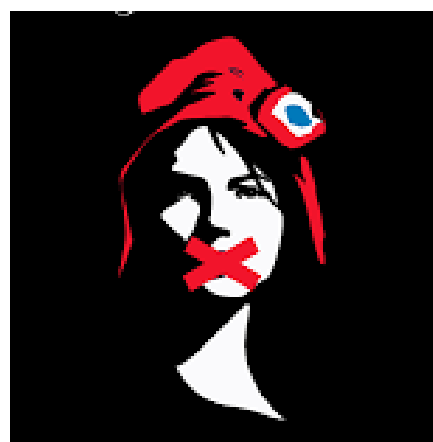
C'est le nombre de signes maximum (lettre, ponctuation et espace compris soit environ 10 lignes en police Arial de taille 12) octroyés par Madame le maire à la liste d'opposition Ensemble Construisons Vieillevigne pour communiquer chaque mois dans le bulletin communal.



C'est le nombre de signes utilisés en moyenne par Madame le maire dans la rédaction dans son édito du bulletin communal.

3000

## UNE PREMIÈRE AU CONSEIL MUNICIPAL DE VIEILLEVIGNE



Le 5 novembre 2020, Madame Sorin faisait voter le règlement intérieur du conseil municipal. Un copier/coller de celui du mandat précédent à l'exception du rajout d'un nouvel article, l'article 5 : **“Le nombre de questions orales par conseiller et par séance est limité à 2... avec un temps total limité à 30 minutes pour l'ensemble de l'assemblée”.**

Ou comment mieux museler son auditoire.



## DOSSIER : ÉCOLE DE MUSIQUE MÉLODIE

**En 2019, l'école de musique Mélodie affichait un bilan très positif avec un effectif passant de 100 à 116 élèves soit presque 12% de hausse.**

### LA CRISE SANITAIRE : UN GROS BÉMOL

Une seule fausse note, mais de taille, s'est jouée l'an dernier dans l'organisation de la vie de l'école de musique : la Covid-19. **«A la rentrée 2020 nous avons perdu plus d'1/4 d'élèves et notamment des très jeunes »** regrette la présidente Hélène Gaboriau.

**«Pourtant on s'organise et on se réinvente pour assurer les cours grâce notamment à la vidéo mais cela ne résout pas tout. Déjà techniquement, il y a du délai entre le son et l'image, alors pour parler ça passe encore mais dès qu'il s'agit de regarder un élève jouer et l'écouter en même temps ce n'est pas évident du tout».**

Par écran interposé pas facile de replacer une main sur un instrument, des doigts sur des cordes. **«Certains élèves parmi les plus jeunes et les débutants peuvent se démotiver»**, regrette Hélène Gaboriau.

### UN BUDGET DIFFICILE À ÉQUILIBRER

Les professeurs de musique sont souvent embauchés par plusieurs structures pour pouvoir vivre de leur passion. Le bureau de l'école Mélodie, lui, a fait le choix de soutenir ses professeurs en maintenant leur salaire. **«Un sacrifice financier vital pour pouvoir mieux répartir une fois la crise sanitaire terminée»**, explique la trésorière Anne-Sophie Genty.

L'association a également pris la décision d'offrir la cotisation annuelle 2020 à ses adhérents de l'année passée. Ce qui représente **«un manque-à-gagner de 1600 euros pour le compte de l'association»**, rajoute Anne-Sophie Genty.



### UNE ECOLE DE MUSIQUE RESSOURCES

Depuis plusieurs années, les écoles de musique de Vieilleville, Aigrefeuille, La Planche puis Boussay travaillent ensemble sur un projet de fusion. Une fiche d'inscription commune a d'ailleurs vu le jour à la rentrée septembre 2020, les écoles embauchent le plus possible les mêmes professeurs. **«Nous souhaitons créer une EMR (Ecole de Musique Ressources) tout en conservant la pratique des cours dans chaque commune. En effet, à plusieurs nous serions mieux structurés et pourrions salarier un directeur qui nous délesterait des lourdeurs administratives»**, argumente la présidente.

### APPEL AUX BÉNÉVOLES

Gérer une association n'est pas

de tout repos d'autant plus quand elle compte 11 salariées soit autant qu'une petite entreprise. **«Nous manquons de bénévoles dans le bureau de l'association. Les démarches administratives augmentent d'année en année, ce qui nous éloigne de ce pour quoi nous nous sommes engagées : partager notre passion, la musique»**, entonnent d'une même voix les deux bénévoles.

### VIVEMENT LA REPRISE

Hors Covid, l'école de musique Mélodie enseigne la musique et le chant. La variété des instruments et styles musicaux permet de proposer des projets artistiques d'une grande diversité lesquels rayonnent hors de ses murs avec des concerts et intermèdes musicaux toute l'année.





## ➔ L'ÉCOLE MÉLODIE EN CHIFFRES



**1989** année de création de l'association

**84** élèves en 2020 dont 58 mineurs

**11** salariés

**6** bénévoles

**11** disciplines enseignées :  
batterie, guitare, basse, piano, flûte,  
violon, accordéon, synthétiseur,  
saxophone, djembé et pratique vocale

**36** Vieilleviginois inscrits à l'école



**Le 24 janvier dernier, une grande Dame nous quittait : Madame Lord Andrée, professeure d'accordéon diatonique.**

Andrée exerçait à l'école Mélodie depuis cinquans et était présidente de l'association Soufflerie, située à Gétigné. Andrée et son accordéon ne faisaient qu'un.

Vincent, son compagnon, écrit ceci :

**« Faisons vivre encore sa musique aux travers de ses élèves et, eux mêmes, plus tard pour qu'ils donnent aux autres... Ainsi elle sera là avec nous ».**





# URBANISME : DE NOUVEAUX PROJETS DE LOTISSEMENTS AU VILLAGE DE L'HOMMETIÈRE

L'urbanisation future de la commune voulue par Madame le maire est axée sur L'Hommetière.

## UN PREMIER LOTISSEMENT INTITULÉ «LA COULÉE DU COTEAU SUD»

L'ex lotissement Milcendeau, initié par le promoteur "Urban Ouest" a été autorisé par la municipalité le 30 juillet 2020 alors que le dossier était dans les cartons de la mairie dès décembre 2019, soit un mois avant l'approbation du nouveau PLU.

Les riverains ont eu la désagréable surprise de découvrir une pancarte annonçant la construction de 14 logements.

Le hic c'est que ce nouveau lotissement ne compte qu'une seule voie d'accès et celle-ci appartient à l'association des riverains (cf. partie bleue sur le plan). **Les véhicules des futurs propriétaires emprunteraient donc une parcelle privée pour entrer et sortir de leur propre lotissement.**

En désaccord avec l'aplomb de la municipalité, l'association des riverains du lotissement de La coulée du coteau a décidé de faire valoir ses droits devant le tribunal administratif de Nantes.

## UN SECOND PROJET : LE JARDIN DES FONTAINES

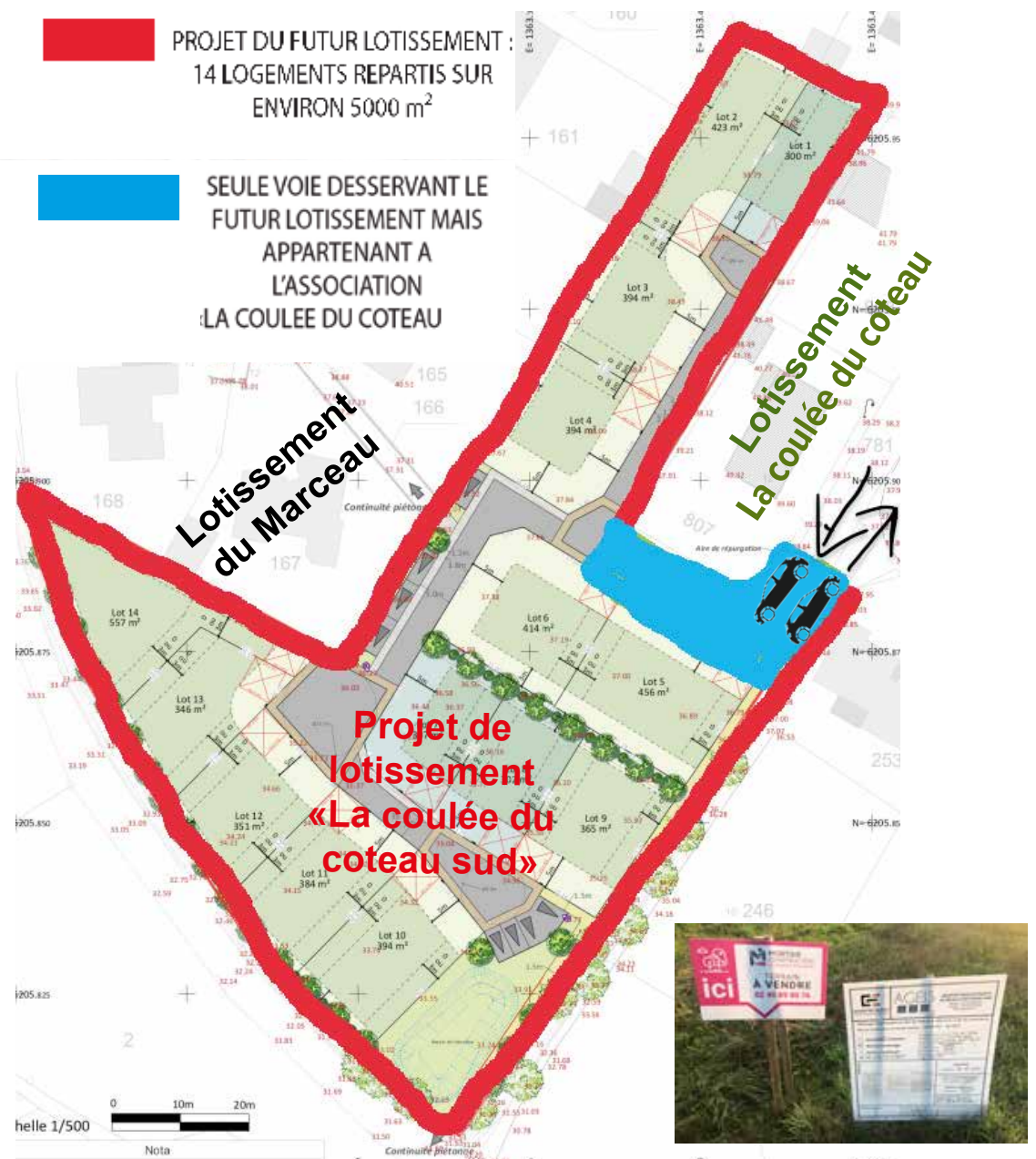
Déjà annulé par le tribunal administratif en 2017, ce lotissement est à nouveau en gestation.

Ce qui porte à plus de 50 nouveaux logements dans le village de L'Hommetière dépourvu de services et d'aménagements publics.

Le collectif de L'Hommetière, qui s'était constitué pour faire annuler ce dernier projet, avait souligné à la mairie les difficultés liées à la voirie.

En effet, la route de L'Hommetière est une voie étroite dangereuse, dépourvue de trottoirs et de ralentisseurs. La desserte de ces futurs lotissements ne se ferait alors que par des voies d'étranglement.

Madame le maire avait réagi en proposant un aménagement qui semble aujourd'hui aux oubliettes.



### L'équipe d'Ensemble Construisons Vieillevigne s'interroge :

-Pourquoi les riverains ne sont-ils pas concertés par la municipalité avant le lancement de tels projets ?

-Comment se fait-il que des permis de construire aient été délivrés par Madame le maire dans de telles conditions ?

-Pourquoi s'obstiner à urbaniser davantage le village de L'Hommetière ?

-Pourquoi ne pas créer ailleurs sur la commune un vrai projet de lotissement communal ?

### L'équipe d'Ensemble Construisons Vieillevigne propose :

de rééquilibrer l'habitat sur la commune par la construction d'un **lotissement communal aux Ardelières** route de Rocheservièrre.

Là où se situait autrefois la station essence et à s'en aller vers le lac des Vallées.

En effet, ce site est idéalement situé car :

- en face du complexe sportif Henri Dupont,
- avec des parkings spacieux,
- proche de l'école publique Paul Emile Victor,
- à proximité de la résidence Champfleuri,
- et proche des commerces du centre-bourg.

# CONNAISSEZ-VOUS L'HISTOIRE DES CROIX ET CALVAIRES DE VIEILLEVIGNE ?



Le calvaire du Bon Dieu Noir (1930) situé à l'intersection de la route de Rocheservière, de Saint-André et de l'avenue de l'Atlantique remplace une ancienne croix en bois du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

## Sur les routes de notre commune les croix et calvaires sont au nombre de 47.

C'est à partir du IV<sup>ème</sup> siècle que la Croix qui représente la crucifixion de Jésus, devient le symbole principal du christianisme, après que l'empereur Constantin ait interdit le supplice du crucifiement.

Cette méthode d'exécution provient probablement de Perse et d'Inde. Elle nécessite un pieu vertical planté dans

le sol appelé "stipes" et une poutre horizontale, appelée "patibulum". Le condamné devait, avant d'être fixé sur la Croix, porter le patibulum jusqu'au lieu du supplice. La mort était lente et par asphyxie car la position des bras écartés empêche de respirer correctement.

### DEPUIS 1810

A partir du IX<sup>ème</sup> siècle, le Christ est représenté sur les Croix. A Vieillevigne, les plus anciennes remontent à 1810. On les assimile à des Calvaires car souvent elles sont construites sur une petite butte rappelant le Golgotha. Normalement elles sont orientées de telle sorte qu'en regardant le Christ on regarde vers l'est, vers Jérusalem.

### SUBVENTION POUR RESTAURATION

En 1992, le conseil municipal de Vieillevigne lançait une opération de leur restauration en accordant une subvention. Celle-ci payait les matériaux aux propriétaires lesquels s'engageaient à améliorer ce patrimoine.

En effet, 43 de ces Croix et Calvaires sont situés sur des propriétés privées.

Dans les villages ou quartiers concernés, des équipes se mettent en place. Elles pourront être aidées dans

certains cas par un professionnel bénévole. Les travaux se dérouleront sur deux années.

Durant l'été 1994, la paroisse décide de valoriser le travail réalisé en organisant une exposition à l'église de Vieillevigne.

Certaines Croix seront détruites par sécurité ou par vétusté mais quatre seront réhabilitées à Chervais, au Plessis, au Planty et à La Branjardière. Elles seront bénites le 15 mai 1994 en présence de 150 personnes environ.

En 1995, une tempête détruira en partie la Croix de La Gorsonnière. Elle sera remise à neuf dès le début de l'année suivante.

En général, sur Vieillevigne, toutes ces Croix sont en bon état, bien entretenues, repeintes régulièrement ou restaurées par leur propriétaire.

### Le calvaire de La Fouquetière :



## Nom des croix et calvaires de notre commune + année de leur bénédiction

Bon Dieu Noir	1800	La Barrelière		La Salle	1882	Le Plessis	1861
Sacré-Cœur	1897	La Bertrandière	1980	La Seillère	1871	Le Soulier	1870
Cimetière		La Branjardière		La Trélatière	1866	Malabrit	1913
Cimetière (croix centrale)	1852	La Brosse	1880	Le Chaudry Musset		Place de le mairie	1851
Gautron	1968	La Brosse (route de La Sébrandière)	1918	Le Chaudry Neuf		Presbytère	1878
Ex Jardin Lefort		La chapelle de L'Hommetière	1945	Le Chaudry Chêne	1856	Ruscouard	
L'Audaire	1948	La Croix Verte	1875	Le Marchais		Village du Moulin	
L'Ecorce	1914	La Fouquetière	1871	Le Pâtis (ancienne route de La Plancje)	1862	Village du Moulin (jardin Perroteau)	1873
L'Ecotais		La Gorsonnière	1901	Le Pâtis (bas du village)	1965		
L'Enteaumière	1947	La Miltière		Le Pâtis (milieu du village)	1862		
L'Enteaumière (route de remembrement)	1811	La Miltière (bas du village)	1819	Le Petit Chêne	1865		
L'Essart		La Navinolière	1921	Le Petit Chêne (carrefour)	1926		
L'Hommetière (route de Boufféré)	1954	La Renoulière		Le Planty	1868		





# GRAND JEU CONCOURS



photo non contractuelle

## SOUTENONS NOS COMMERÇANTS

Vous habitez Vieillevigne, vous avez plus de 18 ans.  
Alors jouez avant le **15 mai 2021** et tentez de gagner ce magnifique panier garni d'une valeur de **80 euros** offert par notre **INTERMARCHÉ VIEILLEVIGNE**.

### COMMENT PARTICIPER ?

c'est très simple, il vous suffit de remplir le coupon nominatif ci-dessous et de le déposer dans la boîte aux lettres de Sylvain Moulet ou de Joël Phélippon.

Le gagnant sera désigné par tirage au sort (cf. règlement sur [www.EnsembleConstruisonsVieillevigne.fr/Concours](http://www.EnsembleConstruisonsVieillevigne.fr/Concours)).  
Ce jeu est bien sûr sans obligation de cotisation à l'association Ensemble Construisons Vieillevigne.

**100% des gagnants ont tenté leur chance !**

### BULLETIN D'ADHESION / COTISATION 2021 ET/OU GRAND JEU CONCOURS DE MARS 2021

L'association "Ensemble Construisons Vieillevigne"  
est reconnue par la Préfecture de Loire-Atlantique

- Je souhaite devenir membre de l'association "**Ensemble Construisons Vieillevigne**" et je joins un chèque de 10 euros à ce coupon d'adhésion dûment rempli.
- Je souhaite seulement être contacté par un membre de l'association "**Ensemble Construisons Vieillevigne**" pour en savoir davantage.
- Je soutiens l'association "**Ensemble Construisons Vieillevigne**" par un don que je joins à cette présente.
- Je souhaite juste jouer au jeu ci-dessus de l'association "**Ensemble Construisons Vieillevigne**" et vous joins ce coupon dûment rempli sans argent.

#### Nous contacter :

Téléphone : 06 60 32 87 85 - Sylvain MOULET  
Courrier : chez Sylvain MOULET - 27, allée de la gare 44116 Vieillevigne  
ou chez Joël PHÉLIPPON : 31, rue du Quarteron 44116 Vieillevigne

PRÉNOM:

NOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

E-MAIL :

SIGNATURE :

#### et :

contact@EnsembleConstruisonsVieillevigne.fr  
[www.EnsembleConstruisonsVieillevigne.fr](http://www.EnsembleConstruisonsVieillevigne.fr)  
Facebook : Ensemble Construisons Vieillevigne